

France & interrégions

LES DÉPENSES DE BÂTIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Analyse nationale et interrégionale



« La commande publique locale en BTP entame son redressement après trois années de forte décreue »

Édition Août 2018

au sommaire...

La commande publique locale en BTP entame son redressement après trois années de forte décrue...

Un redressement des dépenses BTP des collectivités territoriales en 2017, partant d'un niveau faible, ...

- ▶ 2017 : après trois années de baisse, les dépenses BTP des collectivités territoriales repartent à la hausse p. 3
- ▶ Un redressement des dépenses BTP des collectivités territoriales commun à la quasi-totalité des régions en 2017 p. 4
- ▶ Léger rebond de la dépense BTP par habitant des collectivités territoriales en France en 2017 p. 5

...qui devrait se confirmer en 2018.

- ▶ 2018, vers une confirmation du rebond de la commande publique locale BTP ? p. 6
- ▶ Hausse généralisée dans les régions des prévisions budgétaires BTP des collectivités territoriales, les disparités territoriales demeurent p. 7

Méthodologie

Cette plaquette a été réalisée sur la base des travaux du Réseau des CERC effectués à partir des données comptables transmises par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) du Ministère de l'économie et des finances. Les dépenses BTP 2017 des collectivités territoriales sont évaluées à partir des données d'exécution budgétaire 2017 centralisées au 31 mai 2018 par la DGFIP. Les dépenses prévisionnelles BTP 2018 sont évaluées à partir des budgets prévisionnels des collectivités territoriales centralisés au 31 mai 2018 par la DGFIP. Les EPIC, tels que la Société du Grand Paris, ne sont pas compris. Les chiffres correspondants incluent donc non seulement les budgets primitifs mais aussi toutes les décisions modificatives votées jusqu'en mai 2018.

Les champs couverts par l'étude sont les suivants :

- au niveau géographique : France entière (France métropolitaine + DROM)
- au niveau sectoriel : Bâtiment et Travaux Publics
- au niveau du type de collectivités : conseils régionaux, conseils départementaux, communes, EPIC, syndicats. au niveau comptable : ensemble des lignes budgétaires (budget principal et budget annexe) relatives aux dépenses d'équipement et d'entretien de bâtiment et travaux publics
- au niveau du type de dépenses : dépenses en maîtrise d'ouvrage directe

2017 : après trois années de baisse, les dépenses BTP des collectivités territoriales repartent à la hausse

Analyse de l'évolution des dépenses de Bâtiment et Travaux Publics des collectivités territoriales en France

+4,9%

évolution 2017/2016 des dépenses BTP des collectivités territoriales en France

Les dépenses BTP des collectivités territoriales sont reparties à la hausse en 2017 pour s'établir à 37,7 milliards d'euros

Comme le laissaient présager les prévisions budgétaires au 31 mai 2017, les dépenses BTP des collectivités territoriales se sont inscrites en hausse (+ 4,9%) en 2017 pour atteindre 37,7 milliards d'euros, ce redressement faisant suite à trois années consécutives de recul. Le niveau de la commande publique locale demeure cependant très faible au regard des dépenses observées jusqu'en 2013, la contraction s'établissant ainsi à - 18% entre 2013 et 2017.

Investissements de la Société du Grand Paris

Aux 37,7 milliards d'euros de dépenses BTP réalisés en 2017 par les collectivités territoriales en France s'ajoutent celles liées au Grand Paris. Elles sont portées par des opérateurs tels que la Société du Grand Paris, établissement public à caractère industriel et commercial, dont les dépenses en Travaux Publics (travaux et intervention*) sont estimées** à un milliard d'euros en 2017, soit le double de l'année précédente.

* Dépenses d'interventions : contributions de la SGP à la RATP, à SNCF Réseau et à Île-de-France Mobilités ** Estimations FNTP à partir des données SGP

Une reprise des dépenses BTP principalement soutenue par le bloc communal

Principal maître d'ouvrage de la commande publique locale en France, le bloc communal a nettement revu à la hausse ses dépenses BTP en 2017, en phase avec le cycle électoral actuellement favorable : les communes affichent ainsi une progression de 6,8% et les groupements à fiscalité propre de 5,4%.

Concernant les conseils régionaux, la croissance s'avère plus modérée (+3,2% de dépenses directes), en dépit du fort dynamisme des prévisions budgétaires au 31 mai 2017.

En définitive, les évolutions les plus contenues concernent les syndicats intercommunaux (+1,5%) et les conseils départementaux (+1,9% de dépenses directes), les évolutions s'avérant toutefois très hétérogènes selon les territoires en ce qui concerne ces derniers.

Par ailleurs, le poids des communes dans le montant global des dépenses BTP a encore augmenté en 2017, passant de 45,6% à 46,7%. Inversement, les départements ne pèsent plus que 14,7% des dépenses contre 15,5% l'année dernière, une part qu'il convient toutefois de nuancer, celle-ci ne prenant en compte que les dépenses directes des conseils départementaux.

L'importance relative des différents maîtres d'ouvrage varie nettement selon le secteur d'activité mobilisé : ainsi, alors que les communes regroupent 55% de la dépense en Bâtiment, leur poids n'est que de 39% en ce qui concerne les Travaux Publics. À l'inverse, les conseils départementaux, les groupements à fiscalité propre et les syndicats intercommunaux soutiennent plus fortement les Travaux Publics que le Bâtiment.

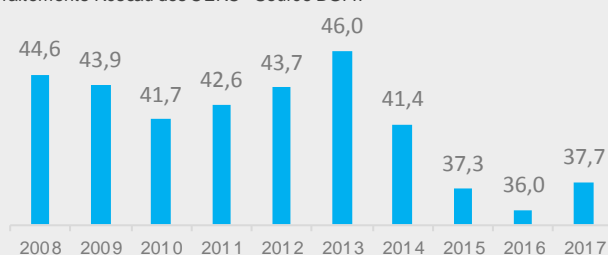
Un rebond de la commande publique locale commun au Bâtiment et aux Travaux Publics

Le redressement de la commande publique locale observée en 2017 a profité tant au secteur des Travaux Publics qu'à celui du Bâtiment, l'amélioration s'avérant toutefois plus marquée pour ce dernier en raison de la bonne orientation du bloc communal : +6,6% contre +3,3%.

Globalement, les Travaux Publics ont regroupé près de 53% des dépenses BTP des collectivités territoriales en 2017, soit 19,9 milliards d'euros contre 17,8 milliards d'euros pour le Bâtiment, cette part demeurant relativement stable sur longue période.

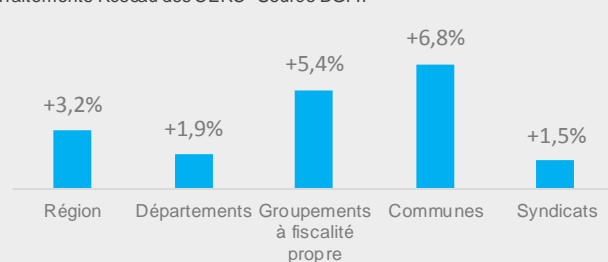
Evolution des dépenses BTP des collectivités territoriales

Unité : Milliards € courants TTC
Traitements Réseau des CERC - Source DGFIP



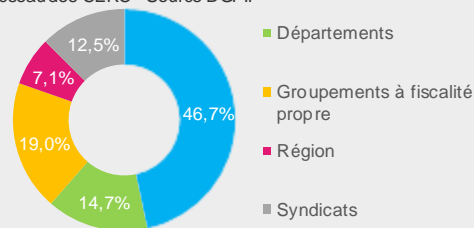
Evolution des dépenses BTP des collectivités territoriales en 2017

Unité : % d'évolution 2017/2016
Traitements Réseau des CERC - Source DGFIP



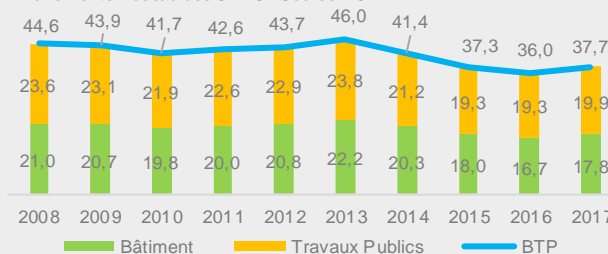
Répartition des dépenses BTP des collectivités territoriales en 2017

Unité : % de la commande publique BTP 2016
Traitements GIE Réseau des CERC - Source DGFIP



Evolution des dépenses des collectivités territoriales Bâtiment/Travaux Publics

Unité : Milliards € courants TTC
Traitements Réseau des CERC - Source DGFIP



Un redressement des dépenses BTP des collectivités territoriales commun à la quasi-totalité des régions en 2017

Analyse des évolutions interrégionales des dépenses de Bâtiment et Travaux Publics des collectivités territoriales en France métropolitaine

La très grande majorité des régions affiche une hausse de la commande publique locale en 2017

Le rebond des dépenses BTP des collectivités territoriales observé en 2017 en France concerne la quasi-totalité des régions. Seule Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit en relative stabilité (-0,4%), celle-ci s'apparentant cependant plus à une pause dans la dynamique régionale qu'à un coup d'arrêt.

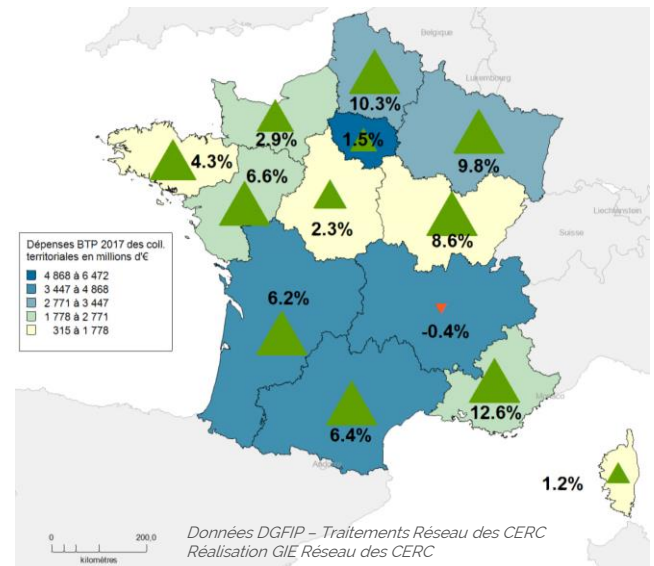
L'ampleur de la hausse s'avère toutefois très variable selon les territoires. De fait, si Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur affichent une croissance soutenue, la hausse demeure nettement plus contenue en ce qui concerne Centre-Val de Loire (+2,3%), Corse (+1,2%) et Normandie (+2,9%).

Concernant l'Île-de-France, la progression assez modérée (+1,5%) est à relativiser, celle-ci ne prenant pas en compte les dépenses de travaux et d'intervention* engagées par la Société du Grand Paris**, lesquelles ont doublé en 2017 par rapport à 2016, passant de 0,5 milliard d'euros à 1 milliard d'euros.

Par ailleurs, en dépit de cette hausse quasi généralisée, le niveau de la commande publique locale en BTP demeure faible dans les territoires, toutes les régions accusant un recul d'au moins 10% des dépenses par rapport à 2013. Le décrochage sur moyen terme s'avère même supérieur à 20% pour six régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Grand Est, Île-de-France (hors investissements portés par la Société du Grand Paris), Normandie et Pays de la Loire.

* Dépenses d'interventions : contributions de la SGP à la RATP, à SNCF Réseau et à Île-de-France Mobilités ** Estimations FNTP à partir des données SGP

Evolution des dépenses BTP des collectivités territoriales en 2017



Une dépense des collectivités territoriales en hausse à la fois dans le Bâtiment et les Travaux Publics pour la quasi-totalité des régions en 2017

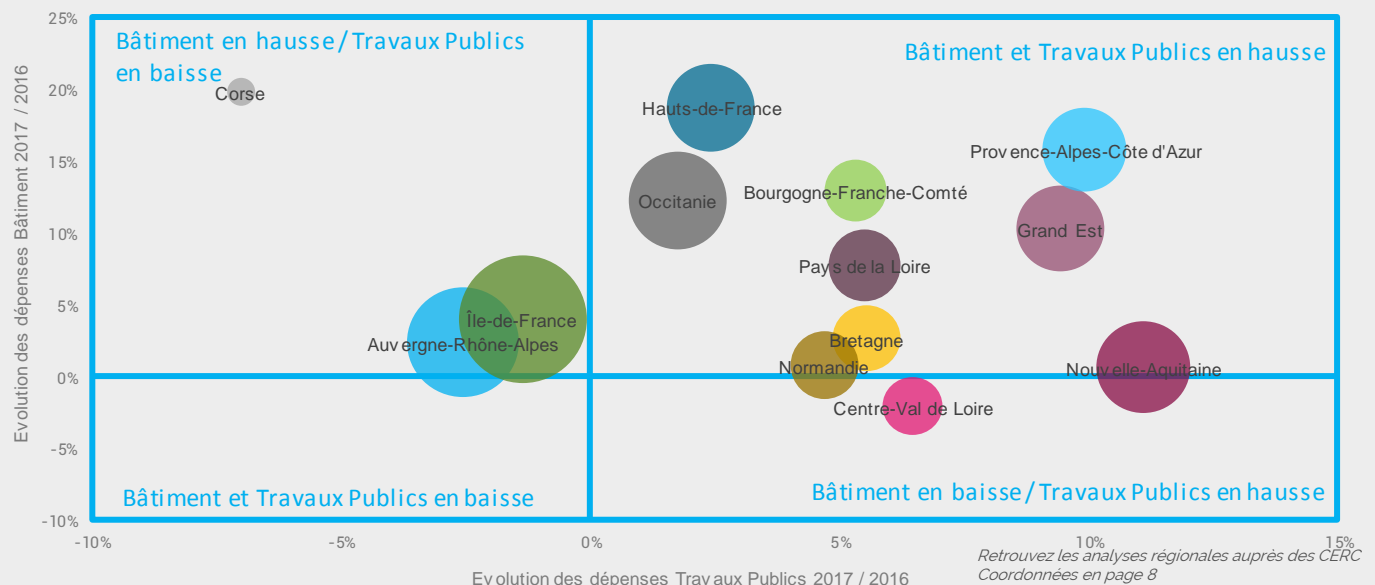
En 2017 la très grande majorité des régions métropolitaines a bénéficié d'un redressement de la dépense publique des collectivités territoriales tant en Bâtiment qu'en Travaux Publics.

Quatre régions échappent toutefois à ce constat : ainsi, la commande publique locale dédiée au Bâtiment a reculé en Centre-Val de Loire, tandis que Auvergne-Rhône-Alpes, Corse et Île-de-France s'inscrivent en baisse en ce qui concerne les Travaux Publics.

Evolutions régionales des dépenses Bâtiment / Travaux Publics des collectivités territoriales en 2017

Unité : % d'évolution 2017/2016

Taille des bulles proportionnelles aux dépenses BTP des collectivités territoriales en 2017
Traitements Réseau des CERC - So



Retrouvez les analyses régionales auprès des CERC
Coordonnées en page 8

Léger rebond de la dépense BTP par habitant des collectivités territoriales en France en 2017

564€

dépense BTP 2017 par habitant des collectivités territoriales en France

Analyse du montant des dépenses de BTP des collectivités territoriales par habitant en France et dans les régions métropolitaines

Légère hausse du montant moyen de dépense BTP par habitant des collectivités territoriales en 2017, partant d'un niveau faible

Compte tenu d'un redressement de la commande publique locale BTP observée en 2017, supérieur à la hausse de la population (+4,5% contre +0,4%), le montant moyen des dépenses BTP des collectivités territoriales par habitant a légèrement progressé pour atteindre 564€.

Il demeure toutefois très éloigné du point haut de 2013, l'écart s'établissant ainsi à -138€ par habitant.

Le niveau de dépense BTP par habitant demeure faible dans toutes les régions en 2017

Le faible niveau de commande publique locale BTP par habitant en 2017 concerne l'ensemble du pays : le montant moyen des dépenses BTP par habitant demeure en effet éloigné de la moyenne 2008-2017 dans toutes les régions..

Globalement, la hiérarchie interrégionale est demeurée relativement stable, l'Île-de-France ayant toutefois nettement chuté, passant du 5^{ème} rang en 2016 au 11^{ème} rang en 2017.

Par ailleurs, la Corse s'affiche toujours comme la région la mieux lotie en matière de commande publique locale BTP rapportée à la population (945€ par habitant en 2017), devançant nettement l'Occitanie (656 €) et Auvergne-Rhône-Alpes (609€).

À l'autre bout du spectre, les Hauts-de-France conservent le dernier rang (515 € par habitant en 2017), l'écart avec la moyenne nationale s'étant toutefois réduit.

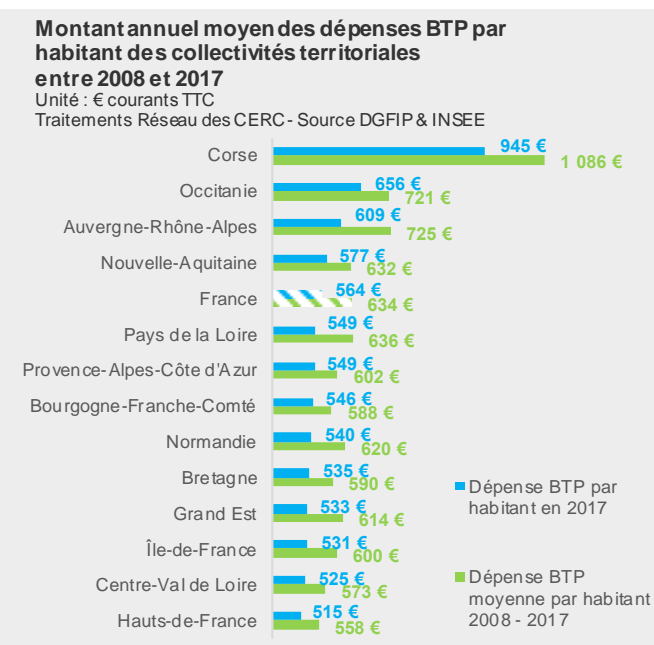
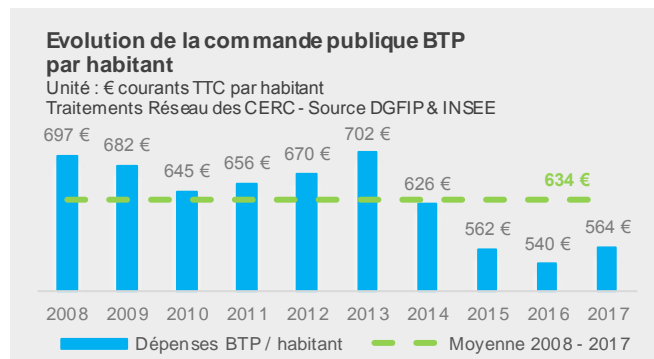
Des dépenses BTP des collectivités territoriales plus élevées dans les territoires de montagne depuis 2008

Analysée depuis 2008, la dépense BTP annuelle moyenne par habitant des collectivités territoriales (hors dépenses directes des conseils régionaux) s'avère nettement plus élevée dans les territoires montagneux.

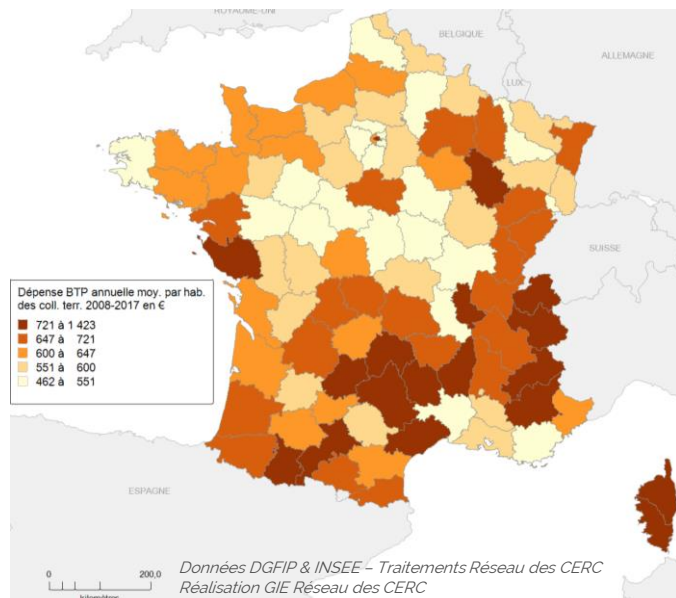
Inversement, les collectivités locales des départements franciliens (à l'exception de Paris et des Hauts-de-Seine), de la façade méditerranéenne et du centre du pays présentent une moindre dépense par habitant pour des travaux de BTP.

Plus précisément, douze départements présentent un niveau de dépenses BTP par habitant supérieur à 800 € depuis 2008 (Alpes-de-Haute-Provence, Aveyron, Cantal, Corse du Sud, Haute-Garonne, Hautes-Alpes, Haute-Savoie, Hérault, Lot, Lozère, Paris et Savoie), soit un écart très significatif avec les cinq départements pour lesquels celui-ci s'établit à moins de 500 € (Aisne, Gard, Pas-de-Calais, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne).

 Retrouvez les analyses régionales auprès des CERC
Coordonnées en page 8



Dépense BTP annuelle moyenne par habitant des collectivités territoriales entre 2008 et 2017



2018, vers une confirmation du rebond de la commande publique locale BTP ?

+5,7%

évolution 31 mai 2018/31 mai 2017 des prévisions budgétaires BTP en France

Analyse de l'évolution des prévisions budgétaires Bâtiment et Travaux Publics au 31 mai des collectivités territoriales en France

Auspices favorables pour 2018

Les prévisions budgétaires BTP des collectivités territoriales au 31 mai 2018 (67,2 milliards d'euros) laissent espérer une confirmation du redressement de la commande publique locale BTP en France.

Une inconnue demeure toutefois, concernant le taux de réalisation de ces prévisions budgétaires qui a nettement chuté en 2015 et 2016 avant de se stabiliser en 2017. Concrètement, une nouvelle dégradation du taux de réalisation des prévisions budgétaires, à hauteur de 56%, induirait une baisse des dépenses pour 2018. Ce taux très faible, très éloigné de ceux observés depuis dix ans, s'avère toutefois peu probable.

Investissements de la Société du Grand Paris

Aux 67,2 milliards d'euros de dépenses BTP prévues pour 2018 par les collectivités territoriales en France s'ajoutent celles liées au Grand Paris. Elles sont portées par des opérateurs tels que la Société du Grand Paris, établissement public à caractère industriel et commercial, qui prévoit 2,9 milliards d'euros de dépenses totales en 2018*.

* Source Ministère de la Cohésion des Territoires

Une hausse des prévisions budgétaires principalement soutenue par le bloc communal

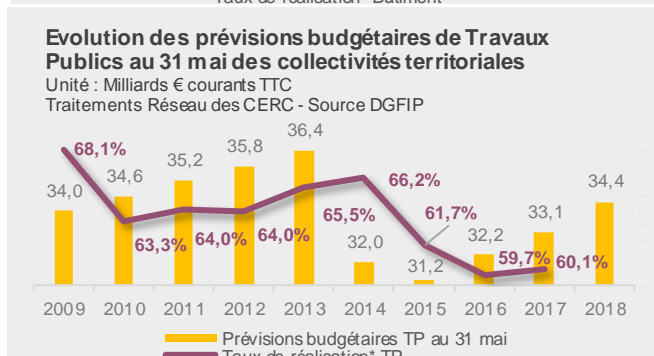
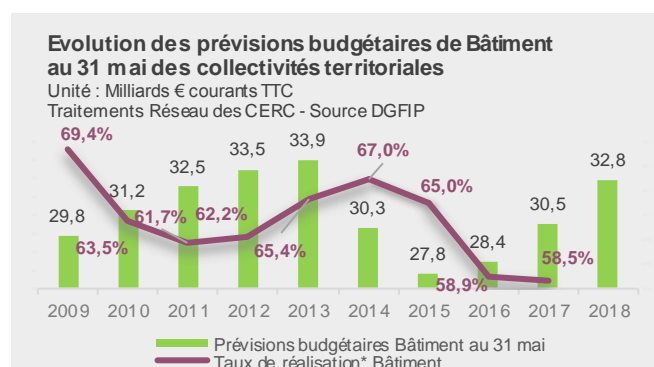
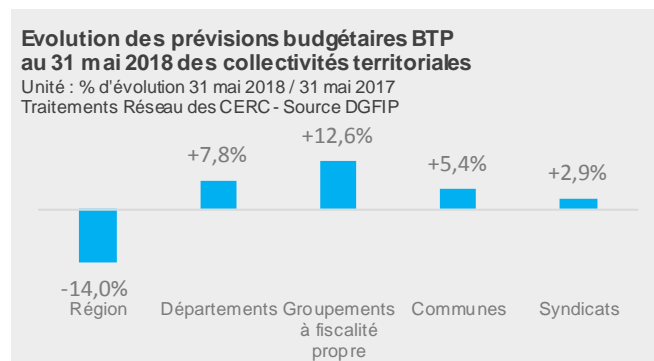
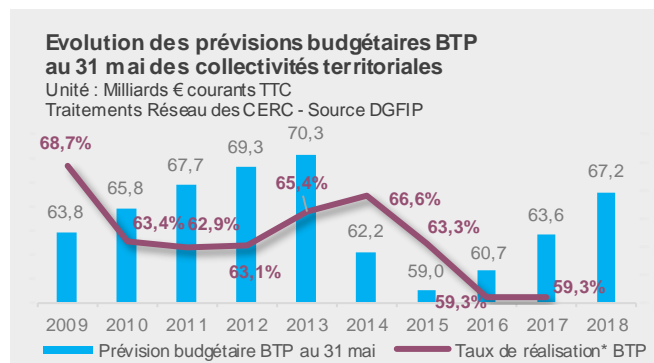
En lien avec la phase favorable du cycle électoral, le bloc communal présente des prévisions budgétaires BTP bien orientées, notamment en ce qui concerne les groupements à fiscalité propre : +12,6% contre +5,4% pour les communes. En outre, après un recul sévère et continu depuis huit ans, les conseils départementaux ont également revu à la hausse leurs prévisions de dépenses directes BTP au 31 mai 2018, à hauteur de +7,3%, tandis que les syndicats intercommunaux affichent des anticipations plus contenues (+2,9%). Quant aux conseils régionaux, ceux-ci affichent un repli global de leurs prévisions de dépenses directes BTP (-14% au 31 mai 2018), les situations s'avérant toutefois très hétérogènes selon les régions.

Des prévisions budgétaires en progression plus nette dans le Bâtiment que dans les Travaux Publics

A l'instar des résultats de 2017, les anticipations budgétaires des collectivités territoriales au 31 mai 2018 s'avèrent mieux orientées en ce qui concerne le Bâtiment (+7,8%) que les Travaux Publics (+3,7%), ce constat prévalant surtout pour les communes, les syndicats intercommunaux et les prévisions de dépenses directes des conseils départementaux.

L'écart entre les marchés pourrait toutefois se révéler moindre en termes de dépenses réellement effectuées en 2018, le taux de réalisation des prévisions budgétaires ayant poursuivi en 2017 sa dégradation pour les dépenses de Bâtiment, tandis qu'une stabilisation s'opérait côté Travaux Publics.

* Le taux de réalisation correspond au rapport entre les réalisations au 31 décembre et les prévisions budgétaires au 31 mai de la même année



Hausse généralisée dans les régions des prévisions budgétaires BTP des collectivités territoriales, mais des disparités territoriales demeurent

Analyse des évolutions interrégionales des prévisions budgétaires Bâtiment et Travaux Publics au 31 mai 2018 des collectivités territoriales en France métropolitaine

Les prévisions budgétaires BTP des collectivités territoriales progressent partout, à des rythmes très différenciés

A l'exception de la Corse, toutes les régions présentent une hausse des prévisions budgétaires BTP des collectivités territoriales au 31 mai 2018.

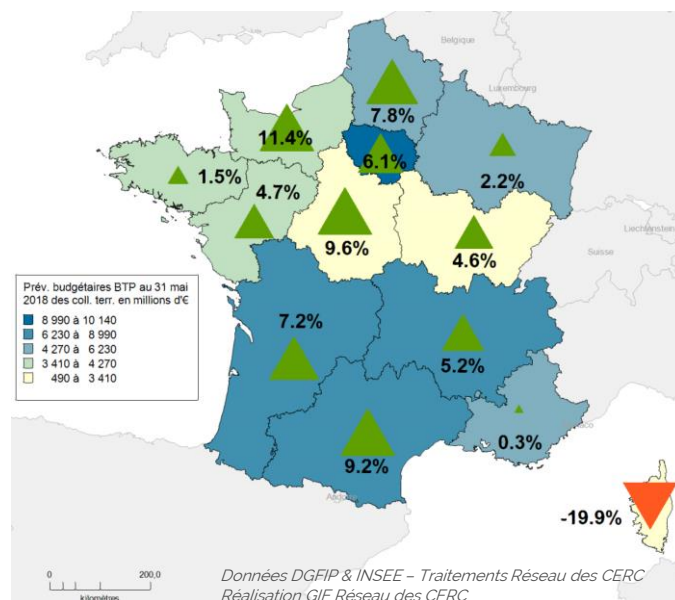
L'ampleur de l'amélioration varie toutefois très fortement selon les territoires.

Ainsi, alors que la Normandie affiche une progression supérieure à +10%, devançant Centre-Val de Loire (+9,6%) et Occitanie (+9,2%), la hausse s'avère beaucoup plus modeste en ce qui concerne Provence-Alpes-Côte-d'Azur, en quasi-stabilité, voire Bretagne (+1,5%).

A noter que l'activité BTP francilienne bénéficiera également en 2018 de la hausse des dépenses engagées par la Société du Grand Paris.

Par ailleurs, ces évolutions ne s'inscrivent pas dans le même contexte selon la région : de fait, alors que la progression de 2,2% observée en Grand Est s'effectue à un niveau de dépenses très dégradé (-25% entre 2013 et 2017), la hausse plus nette de 9,2% relevée en Occitanie s'inscrit dans une situation moins dégradée (-11,3% de dépenses BTP entre 2013 et 2017).

Evolution des prévisions budgétaires BTP au 31 mai 2018 des collectivités territoriales



Des prévisions budgétaires en hausse tant dans le Bâtiment que les Travaux Publics dans la grande majorité des régions

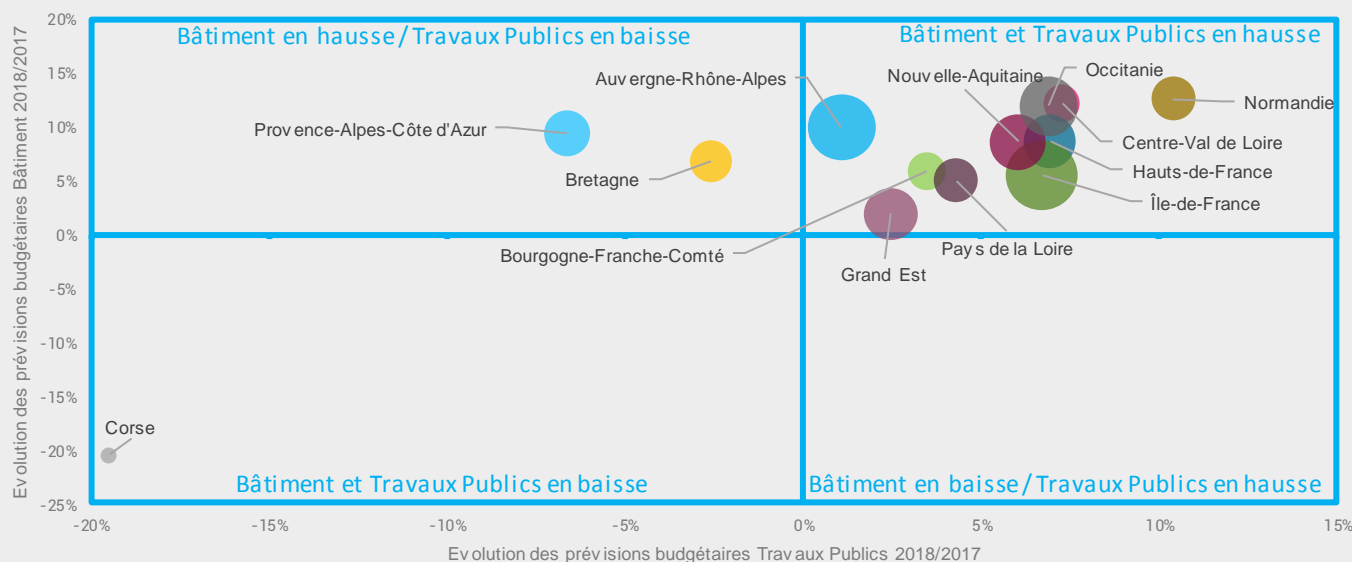
Parmi les régions métropolitaines, dix présentent des prévisions budgétaires BTP de leurs collectivités territoriales en hausse sur le Bâtiment et sur les Travaux Publics.

Seules la Corse, en baisse pour les deux secteurs d'activité, ainsi que Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur, échappent à ce constat.

Par ailleurs, Grand Est et Île-de-France se distinguent par une orientation moins positive des prévisions Bâtiment par rapport à celles dédiées aux Travaux Publics, le constat inverse prévalant pour toutes les autres régions continentales.

Evolutions régionales des prévisions budgétaires Bâtiment / Travaux Publics au 31 mai 2018 des collectivités territoriales

Unité : % d'évolution des prévisions budgétaires au 31 mai 2018 / 31 mai 2017
Taille des bulles proportionnelles au montant des prévis



Retrouvez les analyses régionales auprès des CERC
Coordonnées en page 8

retrouvez les publications régionales des CERC...

CERC Auvergne-Rhône-Alpes

Site Lyon (siège) : 04-72-61-06-30
Site Clermont-Ferrand : 04-73-43-15-13
contact@cercara.fr
www.cellule-eco-rhone-alpes.asso.fr

CERC Bourgogne-Franche-Comté

Site Dijon (siège) : 03-81-41-16-12
Site Besançon
cercbfc@gmail.com
www.cerc-actu.com

CERC Bretagne

Tél. : 02-99-30-23-51
contact@cellule-eco-bretagne.asso.fr
www.cellule-eco-bretagne.asso.fr

CERC Centre-Val de Loire

Tél. : 02-36-17-46-11
cerbtpcentre@gmail.com
www.cerbtp-centre.asso.fr

CERC Corse

Tél. : 04-95-51-79-49
cereccorse@gmail.com
www.cerec-btp.org

CERC Grand Est

Antenne de Metz : 03-87-62-81-44
Antenne de Strasbourg : 03-88-13-08-29
Antenne de Reims : 03-26-48-42-06
contact.cerc@i-carre.net
www.cerc-actu.com

CERC Guyane

Tél. : 05-94-38-56-88
contact@cercguyane.gf
www.cercguyane.gf

CERC Hauts-de-France

Site de Lille (siège) : 03-20-40-53-39
Site d'Amiens : 03-22-82-25-44
cerc.hauts-de-france@i-carre.net
www.cerc-hautsdefrance.fr

CERC Ile-de-France

Tél. : 01-40-61-82-20
cerc-idf@cerc-idf.fr
www.cerc-idf.fr

CERC La Réunion

Tél. : 02-62-40-28-16
cerbtp@i-carre.net
www.btp-reunion.net

CERC Martinique

Tél. : 05-96-75-80-08

CERC Nouvelle-Aquitaine

Site Limoges (siège) : 05-55-11-21-50
Site Bordeaux : 05-47-47-62-43
Site de Poitiers : 05-49-41-47-37
nouvelle-aquitaine@cerc-na.fr
www.cerc-na.fr

CERC Normandie

Tél. : 02-31-85-44-71
contact@cerc-normandie.fr
www.cerc-normandie.fr

CERC Occitanie

Site de Toulouse (siège) : 05-61-58-65-42
stephanie.fourcade@i-carre.net
floriane.tavella@i-carre.net
Site Montpellier : 04-67-65-08-83
emmanuelle.sourisseau@i-carre.net
www.cercoccitanie.fr

CERC Pays de la Loire

Tél. : 02-51-17-65-54
contact@cerc-paysdelaloire.fr
www.cerc-paysdelaloire.fr

CERC Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tél. : 04-88-22-66-50
cerc.paca@i-carre.net
www.cerc-paca.fr

Méthodologie

Cette plaquette a été réalisée sur la base des travaux du Réseau des CERC effectués à partir des données comptables transmises par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) du Ministère de l'économie et des finances, regroupant l'ensemble des budgets principaux et des budgets annexes des collectivités territoriales françaises (régions, départements, communes, syndicats) et des établissements publics de coopération intercommunale ; les départements-régions d'outre-mer sont également inclus. Les EPIC, tels que la Société du Grand Paris, ne sont pas compris.

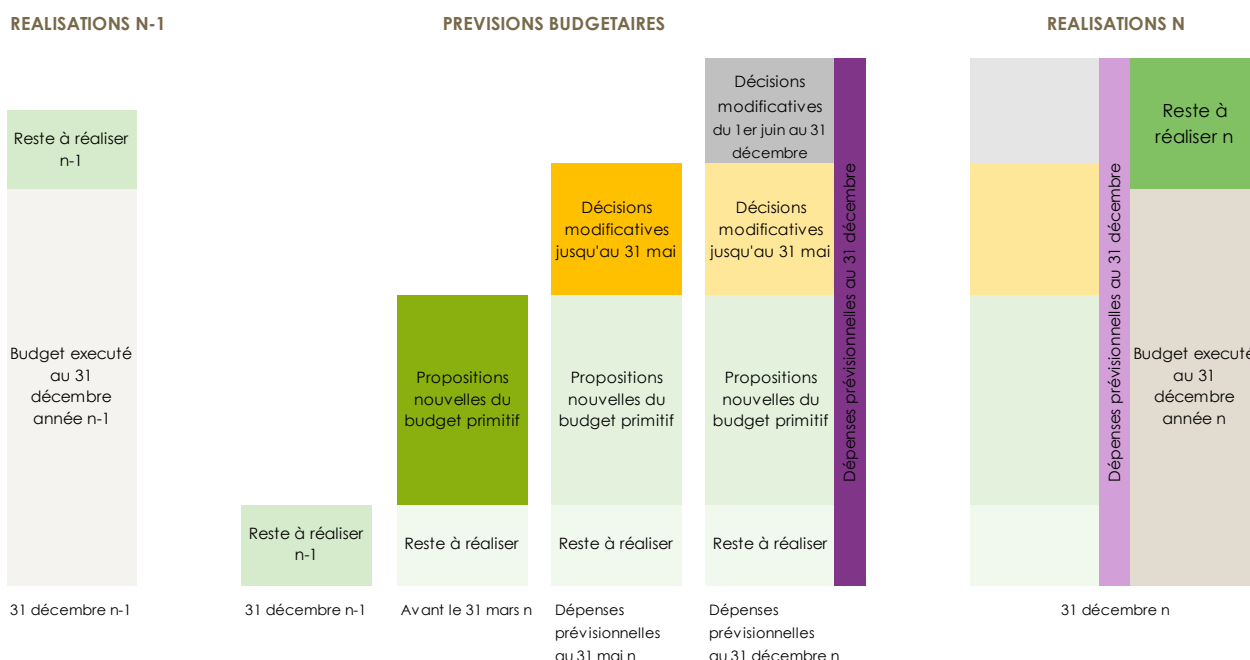
Les dépenses BTP des collectivités territoriales réalisées au cours de l'année 2017 sont évaluées à partir des données d'exécution budgétaire 2017 centralisées au 31 mai 2018 par la DGFIP. Les dépenses prévisionnelles BTP 2018 sont évaluées à partir des budgets prévisionnels centralisés au 31 mai 2018 par la DGFIP. Les chiffres correspondants incluent donc non seulement les budgets primitifs mais aussi toutes les décisions modificatives votées jusqu'en mai 2018. Ces prévisions budgétaires ne constituent pas une estimation du montant global des travaux qui seront effectivement réalisés dans l'année 2018. D'autres décisions modificatives peuvent être votées en cours d'année, et surtout la réalisation de certains travaux peut s'étendre sur plusieurs exercices, être reportée ou annulée.

Les données couvrent l'ensemble des comptes budgétaires relatifs aux dépenses directes d'équipement et d'entretien de bâtiment et de travaux publics. Elles sont agrégées selon des règles élaborées conjointement entre les services compétents du ministère et le Réseau des CERC. Lorsque l'intitulé d'un compte n'était pas suffisamment explicite, des coefficients ont été appliqués de façon à répartir les dépenses correspondantes entre Bâtiment et Travaux Publics.

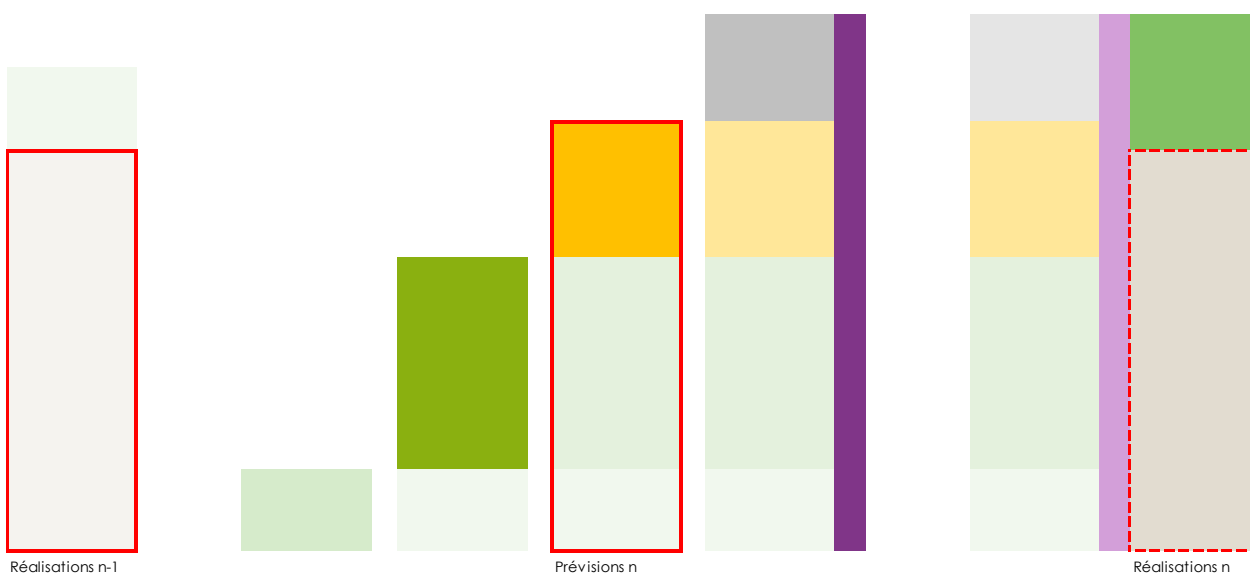
Seules les dépenses en maîtrise d'ouvrage directe sont considérées. De ce fait, l'effort des régions et départements en faveur de l'activité BTP est sous-estimé puisque ne sont pas pris en compte les montants des subventions d'équipement versées par ces collectivités à d'autres entités (leur prise en compte aurait généré des doubles comptes dans l'estimation globale des montants des dépenses régionales).

Les dépenses par habitant sont calculées grâce aux populations municipales légales en vigueur établies par l'INSEE au 1er janvier 2017. Tous les montants financiers sont exprimés toutes taxes comprises en euros courants.

SCHEMA SIMPLIFIE DU FONCTIONNEMENT BUDGETAIRE D'UNE COLLECTIVITE



DONNEES DGFIP EXPLOITEES






Avec le concours des membres du GIE Réseau des CERC :



GIE Réseau des CERC

Laurence HERBEAUX, Directrice | Jérôme BOUÉ, Chef de projets | Marion MARTIN, Assistante de direction

tél. : 04-72-61-06-34 | e-mail : gie-cerc@orange.fr

 Suivez-nous [@GieReseauCerc](https://twitter.com/GieReseauCerc) | site national : www.cerc-actu.com